



TOOLBOX CORONA POUR LE FITNESS

Pratiquer le fitness en toute sécurité
en période de coronavirus

'Ce protocole sectoriel peut servir lors de la réouverture de nos sociétés et a reçu le soutien provisoire des partenaires sociaux le 12 mai 2020. Sous réserve d'éventuel(le)s décisions et/ou avis de scientifiques et du gouvernement.'

1. Introduction
2. Consignes générales
 - Pour l'entrepreneur/manager
 - Pour le collaborateur
 - Pour le pratiquant de fitness/client
 - Pour le fournisseur
3. Kit de démarrage pour chaque collaborateur
4. Plan de circulation et dispositions
 - Dispositions prises avec les clients au niveau des entraînements
 - Dispositions prises en matière d'entraînement
5. Sécurité des collaborateurs
6. Intensification du nettoyage
7. Entraînements en dehors du centre de fitness
8. Éventuelles limitations dans une première ou deuxième phase
9. Responsabilité et surveillance
10. Communication

1. Introduction

Avant la fermeture obligatoire résultant des mesures de crise covid-19, **plus d'un million de Belges** fréquentaient régulièrement un club de fitness où ils veillaient principalement eux-mêmes à leur santé et leur fonctionnement. Cela fait du fitness l'un des sports les plus populaires du pays. Le secteur représente 4000 emplois directs et un multiple dans l'emploi indirect.

Pendant cette crise, le gouvernement a appelé à plusieurs reprises la population à continuer à faire de l'exercice, malgré les mesures prises. En effet, l'exercice physique régulier **renforce l'immunité**. Les personnes qui font régulièrement de l'exercice/du sport sont de 20 à 30 ans plus jeunes en termes d'immunité que celles qui sont sédentaires.

Le secteur du fitness veut contribuer à une réouverture progressive et responsable de ses clubs et établissements. Non seulement dans l'intérêt des entrepreneurs et des collaborateurs de ces centres, mais aussi dans le cadre de leur fonction sociétale générale à travers l'offre liée au sport et à la santé.

Le secteur du fitness est particulièrement bien placé pour **contribuer à la protection de la santé physique, sociale et mentale des citoyens** dans les circonstances sans précédent découlant de la crise de covid-19.

Pendant la fermeture, les clubs et les entraîneurs ont adopté la numérisation permettant aux activités de fitness de s'inviter dans les salles de séjour. Les professionnels du fitness ont ainsi voulu apporter une contribution essentielle, non seulement pour rendre la crise plus supportable, mais aussi pour renforcer durablement le système immunitaire des pratiquants.

Comme l'indique clairement l'OMS, l'activité physique est un médicament puissant et efficace contre les maladies chroniques.

Les entreprises de fitness sont autant d'investissements dans la santé des citoyens, des gouvernements et des entreprises.

Grâce à cette toolbox corona pour le fitness, nous voulons guider nos entreprises vers un redémarrage, si nécessaire, progressif, mais surtout sûr et responsable. Ce faisant, nous servons l'intérêt sociétal de permettre aux gens de reprendre le sport et l'exercice au plus vite dans un **environnement contrôlé et sûr**. Le secteur du fitness peut et veut offrir cette possibilité. En ce moment, les gens ont besoin de vitalité et de résistance pour traverser cette crise en bonne santé.



Les établissements de fitness sont particulièrement bien placés sur le plan opérationnel pour créer rapidement un environnement sûr dans lequel les pratiquants peuvent s'exercer et se déplacer librement et en toute sécurité, en respectant la distance de 1,5 m. Activités où **il n'y a pas de contact** entre les pratiquants du fitness, les entraîneurs et les collaborateurs.

Les professionnels du fitness ont l'habitude de donner des instructions sur la sécurité et l'exécution. Les clients sont également habitués à les suivre. Les entraîneurs fournissent un programme et assurent un suivi, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte du club.

L'exercice régulier favorise l'immunité et le bien-être physique et mental. Le secteur du fitness peut rapidement créer un environnement sûr, en tenant compte de l'hygiène, de la distanciation sociale et d'autres mesures de sécurité nécessaires.

Nous voulons nous remettre au travail pour aider le plus rapidement possible les gens à traverser cette période éprouvante.

Sur la base de cette toolbox corona pour le fitness, le secteur du fitness veut garantir une approche sûre, échelonnée, structurée et contrôlée.

Cette toolbox corona pour le fitness servira de base aux entreprises de fitness pour élaborer un guide corona adapté à leur entreprise. Presque tous les établissements de fitness travaillent avec moins de 10 collaborateurs.



2. Consignes générales

Pour l'entrepreneur/manager

1. Des mesures d'hygiène générales et particulières sont affichées à l'entrée du centre de fitness, sont répétées à l'intérieur et peuvent être consultées sur le site web.
2. Une distance de sécurité (de 1,5 m) est prévue entre les personnes. Si nécessaire, le nombre de visiteurs et de participants, la circulation ou l'utilisation des appareils seront limités.
3. Certains collaborateurs, qui peuvent également fournir leurs prestations à domicile, continueront à le faire.
4. Les équipements de protection nécessaires tels que les gants jetables en nitrile, les masques buccaux, les gels désinfectants pour les mains et les dépliants qui expliquent les consignes et font mention du point de contact du service de prévention sont fournis.
5. Une hygiène maximale est assurée par des procédures de nettoyage strictes et un nettoyage et une désinfection réguliers, entre autres, de toutes les surfaces de contact pouvant être touchées par les collaborateurs et les visiteurs.
6. Les collaborateurs reçoivent des consignes sur la vigilance à l'égard des symptômes et comment y faire face.
7. Un responsable CoronaSafe est nommé.
8. Un plan de communication spécifique sur les mesures est établi à l'intention des collaborateurs, des pratiquants et, le cas échéant, des fournisseurs.
9. Une concertation régulière sera organisée avec le personnel sur la résolution de problèmes, l'application des règles et les éventuelles mises à jour.

Pour le collaborateur

1. Certaines tâches sont effectuées par le biais du travail à domicile, si leur nature le permet.
2. Une distance de sécurité (de 1,5 m) entre collègues et clients est toujours respectée.
3. Éternuer ou tousser se font dans le coude ou dans un mouchoir en papier qui est immédiatement jeté.
4. Les mains sont lavées à l'eau et au savon aussi souvent que possible. On se lave toujours les mains après avoir toussé, éternué ou s'être mouché, après être allé aux toilettes ou avoir fait le ménage et avant de manger.
5. Le matériel n'est pas partagé avec d'autres.
6. Les collaborateurs qui se sentent malades et se plaignent de rhumes nasaux, d'écoulement nasal, d'éternuements, de maux de gorge, de toux légère et de température corporelle élevée restent chez eux.
7. Lorsque les symptômes s'aggravent (problèmes respiratoires, forte fièvre, ...), on appelle le médecin.

8. Lorsqu'un une personne vivant sous le même toit qu'un membre du personnel est malade à la maison, le collaborateur reste également à la maison.

Pour le pratiquant de fitness/client

1. Gardez vos distances (1,5 m).
2. L'entraînement se fait sur rendez-vous.
3. L'entraînement se fait individuellement.
4. Pas de rendez-vous en groupe.
5. Respectez le temps d'entraînement convenu.
6. Ne venez pas vous entraîner si vous présentez des symptômes tels qu'un rhume nasal, un écoulement nasal, des éternuements, un mal de gorge, une toux légère et une augmentation de la température corporelle.
7. Si une personne vivant sous le même toit que vous est malade à la maison, vous ne venez pas vous entraîner.
8. Évitez tout contact avec le personnel ou les autres pratiquants/clients du fitness.
9. Suivez les consignes données par les collaborateurs.
10. Lavez-vous les mains régulièrement, et sans faute en arrivant au club.
11. L'utilisation obligatoire de votre propre serviette sur les appareils reste d'application.
12. Utilisez les produits de nettoyage disponibles pour nettoyer les parties touchées après utilisation.
13. Payez sans contact.
14. Quittez le club immédiatement après votre entraînement.

Pour les fournisseurs

1. Gardez vos distances (1,5 m).
2. Annoncez votre arrivée 15' à l'avance.
3. Portez des gants.
4. Convenez à l'avance de l'endroit où le matériel livré peut être déposé.
5. Si possible, livrez devant la porte.

3. Kit de démarrage pour chaque collaborateur

Chaque collaborateur reçoit un kit de démarrage comprenant

- Le guide corona avec consignes
- Un gel hydroalcoolique pour les mains
- Des gants jetables en nitrile
- Des masques buccaux
- Le point de contact du service de prévention

4. Plan de circulation et dispositions

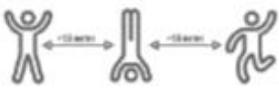
L'objectif de ces consignes est de garantir une distance de sécurité avant, après et pendant le sport.

Chaque club de fitness est aménagé différemment. Dans certains établissements, différents types d'appareils sont situés dans des zones distinctes et une distance de sécurité est déjà établie compte tenu de la taille des appareils.

Si ce n'est pas le cas, par exemple lorsque des tapis de course sont installés l'un à côté de l'autre, la sécurité peut être garantie en mettant un appareil sur deux hors service. Vous trouverez ci-dessous un exemple de plan détaillé, de mise hors service et de la signalisation qui peut être apportée dans un club.



HAPPY & HEALTHY TRAINING



**TIJDELIJK
BUITEN GEBRUIK**

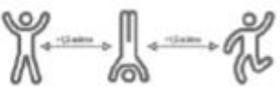
WE VOLGEN DE RICHTLIJNEN VAN DE NATIONALE VEILIGHEIDSRAD EN DOEN ONZ BESTE OM EEN GELUKIGE TRAININGSOMGEVING TE CREËREN.

DEET BELEGT OMDER LINDELE 1.5 MEER AJ/STAND MOEDEN
KONNEN PYSIKON EN BAARDOM KONNEN SONTROE APPARATEN
NIET WORDEN GEBRUIKT.

NEERIKET VOOR JE BARRUP!

BASIC-FIT

BON ENTRAÎNEMENT EN BONNE SANTÉ



**TEMPORAIREMENT
HORS D'USAGE**

EN ACCORD AVEC LES MESURES DE CONSEL NATIONAL DE SÉCURITÉ,
NOUS NOUS EFFORÇONS DE CRÉER UN ENVIRONNEMENT SAIN
POUR VOS ENTRAÎNEMENTS.

AFIN DE LAISSER UNE DISTANCE DE 1.5M ENTRE CHACUN,
CETTE MACHINE NE PEUT DORE PAS ÊTRE UTILISÉE.

MERCI POUR VOTRE COMPRÉHENSION.

BASIC-FIT

GARDEZ VOS DISTANCES



Accueil



Vestiaires



Appareils



Salles de sport



Dispositions prises avec les clients au niveau des entraînements

- La réservation est obligatoire afin que les personnes présentes ne dépassent pas le nombre autorisé.
- Chaque pratiquant s'inscrit afin que les personnes présentes ne dépassent pas le nombre autorisé.
- Le client s'assure qu'il est au courant des mesures d'hygiène et des dispositions prises en matière d'entraînement.
- Chaque pratiquant de fitness s'assure qu'il entre, s'entraîne et quitte le centre dans le temps d'entraînement convenu.
- Le client n'entre pas au club avant l'heure convenue et après l'entraînement, il quitte immédiatement l'établissement.
- Les toilettes ne sont utilisées que par une seule personne à la fois et sont nettoyées immédiatement après leur utilisation.
- Les activités n'ont lieu que lorsque la distance de 1,5 m entre les pratiquants et entre les entraîneurs et les pratiquants est garantie.
- Seule une personne est autorisée par appareil de musculation ou appareil cardio pour assurer la distanciation sociale (de 1,5 m).
- Les pratiquants sont tenus d'apporter leur propre serviette.
- En entrant, les clients utilisent un gel ou un savon désinfectant.
- Toute personne malade, présentant des symptômes de maladie ou ayant été malade au cours des 72 dernières heures reste à la maison.
- Aucun contact physique n'est autorisé.
- Les pratiquants remportent leurs propres déchets à la maison.

Dispositions prises en matière d'entraînement

- Le responsable du club et/ou les collaborateurs savent qui est présent dans le club.
- 1 pratiquant par 10 m² de surface brute constitue la consigne à suivre pour assurer la distanciation sociale et éviter tout contact physique.
- Le centre de fitness utilise un système de contrôle pour éviter un trop grand nombre de personnes présentes.
- Des informations sur les mesures d'hygiène et les dispositions en matière d'entraînement sont affichées à l'entrée du club.
- Dans le club, des itinéraires de marche et des balisages peuvent être utilisés pour indiquer dans quelle zone l'entraînement est permis et où une personne peut s'installer afin de respecter la distance de 1,5 m.
- Les portes restent ouvertes afin de réduire au minimum le nombre de points de contact.
- La distanciation sociale sera prise en compte lors de l'accompagnement personnel.
- Les cours collectifs et les activités de groupe n'ont lieu que lorsque les règles de distanciation sociale (de 1,5 m) entre les pratiquants et entre l'instructeur et les pratiquants peuvent être prises en compte. Aucun contact physique n'est autorisé.
- Seule une personne est autorisée par appareil de musculation ou appareil cardio pour assurer la distanciation sociale (de 1,5 m).
- Des activités adaptées distinctes peuvent être organisées pour des groupes cibles particuliers, comme les personnes âgées.

5. Sécurité des collaborateurs

- Les temps de pause sont décalés.
- Le nombre de personnes présentes sur un même lieu est limité, de sorte que la distanciation sociale puisse être respectée à tout moment.
- Les places assises dans les locaux sociaux sont organisées de manière à ce que la distance sociale soit respectée.
- Les locaux sociaux sont nettoyés plus fréquemment.
- Des informations adéquates sont fournies pour garantir la sécurité des collaborateurs et des clients.
- Le personnel d'accueil garde une distance suffisante par rapport aux clients et n'effectue aucune transaction autre que des transactions sans contact.
- Des vêtements et gants reconnaissables sont disponibles.



6. Intensification du nettoyage

- Des produits de nettoyage et de désinfection sont placés à des endroits stratégiques.
- Les poubelles sont munies d'un couvercle et vidées régulièrement.
- Les poubelles ne sont utilisées que pour les lingettes désinfectantes. Les pratiquants remportent leurs propres déchets chez eux.
- Le nettoyage et la désinfection des appareils sont assurés en permanence et la fréquence est enregistrée.
- Les pratiquants nettoient ou désinfectent le matériel après utilisation.
- Les clients sont tenus d'apporter leur propre serviette.
- En entrant, les clients utilisent un gel ou un savon désinfectant.

7. Entraînements en dehors du centre de fitness

Ici aussi, les mesures générales d'hygiène et de sécurité s'appliquent.

- Les activités de plein air consistent en un entraînement personnel tenant compte de la distance de 1,5 m entre les pratiquants et l'entraîneur personnel.
- Les entraînements de groupe ne peuvent s'organiser que lorsque la taille du groupe permet de respecter les règles de distanciation sociale entre les pratiquants, entre les pratiquants et l'entraîneur et entre les éventuels passants ou des tiers.
- Aucun contact physique n'est autorisé.
- Le ou les entraîneurs savent qui assistera à l'entraînement.
- Les pratiquants sont tenus de réserver. Il ne sera pas accepté plus de personnes que le nombre autorisé.
- Il n'est pas autorisé d'arriver à l'entraînement avant l'heure de début convenue.
- Après la formation, la salle est immédiatement libérée.
- L'entrepreneur et/ou l'entraîneur supervisent le respect des protocoles d'accord et en sont responsables.

8. Éventuelles limitations dans une première ou deuxième phase

- Il est interdit d'utiliser les vestiaires et les douches du centre de fitness.
- Dès qu'il sera permis d'utiliser les installations sanitaires, elles seront nettoyées plusieurs fois par jour, avec enregistrement de la fréquence de nettoyage.
- Dans le centre de fitness l'utilisation du sauna ou d'autres installations similaires est interdite.
- L'espace de restauration reste fermé.
- Lorsque l'espace de restauration sera ouvert, seul le paiement sans contact sera permis.

- Des boissons pourront alors être achetées, mais non consommées sur place.
- Le nombre de clients peut augmenter dans une deuxième phase (plus de 1 par 10 m²), mais en respectant la distanciation sociale.

9. Responsabilité et surveillance

Chaque entreprise prévoit son propre guide corona avant la réouverture, basé sur cette toolbox. Les contrôles sont effectués par les autorités. Toutefois, le secteur offre un système d'autorégulation et d'autocontrôle en faisant appel à des collègues entrepreneurs. Cela démontre un sens des responsabilités et assure également un enrichissement mutuel des idées. Ce système peut déboucher sur un label « CoronaSafe ».

10. Communication

Cette toolbox corona sera distribuée à toutes les sociétés de fitness belges après approbation et validation. Les entreprises ayant plusieurs succursales la transmettent à chaque succursale et au responsable/manager concerné.

Elle sera disponible sur le site web et les médias sociaux de la fédération professionnelle.

Les partenaires sociaux, les fournisseurs et les autres organisations partenaires seront également encouragés à partager le document.

Liste de contrôle standard pour l'entrepreneur

Tâches	Date
<input type="checkbox"/> Responsable Corona Safe	
<input type="checkbox"/> Établissement d'un schéma de nettoyage clair	
<input type="checkbox"/> Instructions de sécurité « Enfiler, retirer et jeter des gants »	
<input type="checkbox"/> Instructions de sécurité « Placer, enlever et jeter des masques buccaux »	
<input type="checkbox"/> Concertation avec les collaborateurs à propos des règles de distanciation sociale qui s'appliquent au sein du club ou du studio	
<input type="checkbox"/> Concertation avec les collaborateurs à propos des nouvelles règles appliquées au système de réservation pour les clients	
<input type="checkbox"/> Concertation avec les collaborateurs à propos des tâches du/de la Responsable Corona Safe	
<input type="checkbox"/> Communication envers les clients sur les mesures corona (système de réservation, hygiène des mains, nettoyage de l'appareil, payer sans contact...)	
<input type="checkbox"/> Afficher des infoches corona, l'infoche mesures de précaution coronavirus	
<input type="checkbox"/> Mise à disposition de savon, de gel désinfectant, de lingettes en papier... en quantité suffisante pour les clients et les collaborateurs	
<input type="checkbox"/> Mise à disposition de masques buccaux et de gants en nitrile en quantité suffisante pour les collaborateurs	
<input type="checkbox"/> Rédaction et diffusion d'un scénario reprenant les consignes corona sectorielles pour chaque travailleur	

Liste de contrôle standard pour le collaborateur

Tâches	Date
<input type="checkbox"/> Le/la Responsable Corona Safe m'est connu(e)	
<input type="checkbox"/> Je suis au courant du schéma de nettoyage et je sais que je dois le parapher lors d'un nettoyage approfondi	
<input type="checkbox"/> Je suis au courant des instructions de sécurité « Enfiler, retirer et jeter des gants »	
<input type="checkbox"/> Je suis au courant des instructions de sécurité « Placer, enlever et jeter des masques buccaux »	
<input type="checkbox"/> Je suis au courant des règles de distanciation sociale appliquées au sein du club ou du studio	
<input type="checkbox"/> Les nouvelles règles appliquées au système de réservation me sont connues	
<input type="checkbox"/> Je sais quelles tâches incombent au/à la Responsable Corona Safe et je sais que je peux m'adresser à lui/elle pour des questions concernant les mesures corona	
<input type="checkbox"/> J'ai reçu et lu le scénario comportant les consignes corona sectorielles	
<input type="checkbox"/> Je sais que je dois attirer l'attention des clients sur les infiches corona et l'infiche mesures de précaution coronavirus, si nécessaire.	
<input type="checkbox"/> Je sais que je dois attirer l'attention des clients sur les mesures de désinfection et les autres mesures hygiéniques, si nécessaire.	
<input type="checkbox"/> J'ai reçu des masques buccaux de mon employeur et je sais que je dois les porter pendant les heures de travail.	
<input type="checkbox"/> J'ai reçu des gants en nitrile de mon employeur et je sais que je dois les porter pendant les heures de travail.	
<input type="checkbox"/> Je suis au courant de tous les accords concernant l'entraînements des clients, par ex. 1 client par 10 m ² de surface au sol brute.	

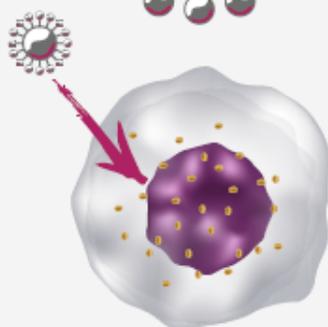
FITNESS.BE
#FitnessContreCorona

LE CORONAVIRUS

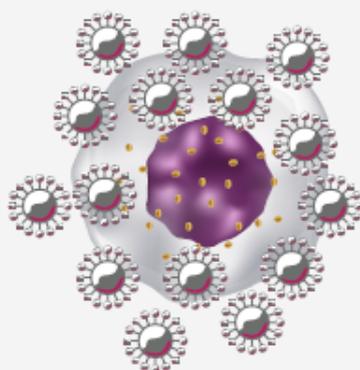
qu'est-ce que c'est en fait ?



Le coronavirus n'est pas une bactérie, mais une petite structure de matériel héréditaire gravée de l'inscription : « Copiez-moi! »



Une fois que le virus a infiltré une cellule, cette cellule va copier le coronavirus des millions de fois



Votre système immunitaire a besoin de quelques jours pour « identifier » le virus comme étant dangereux...



Le but d'un vaccin est d'exposer le corps à une matière qui ressemble au virus, afin qu'il crée des anticorps

www.fitness.be

FITNESS.BE
#FitnessContreCorona

LE CORONAVIRUS

Pourquoi le fitness est important dans la lutte contre le coronavirus ?



Le sport améliore notre résistance naturelle et c'est pour le moment la seule défense que nous ayons contre le coronavirus !



Le sport permet d'interrompre la tension permanente causée par le stress. Faire de l'exercice produit aussi ses effets en cas de dépression causée par le coronavirus : bouger activement réduit les sentiments de morosité.



L'effet a beau être modeste, il est comparable à l'effet d'antidépresseurs, mais sans les effets secondaires ! Que des avantages !



Le fitness est idéal pour maîtriser son poids, prévient les maladies cardiovasculaires, atténue le stress, réduit les risques de blessures et de diabète de type II.

www.fitness.be

FITNESS.BE
#FitnessContreCorona

LE CORONAVIRUS

Important à savoir lorsqu'on reprendra le fitness bientôt.



La sueur en elle-même n'est pas contagieuse. Toutefois, le virus peut se développer dans l'humidité. Il est donc important de toujours utiliser une serviette sur tous les appareils et de rappeler au pratiquant qu'il désinfecte les appareils au début et à la fin de chaque utilisation.



Le fitness renforce le système immunitaire. Il faut donc s'assurer que les pratiquants de fitness s'exercent à leur niveau et qu'ils varient entre la musculation et l'entraînement cardio. Ainsi, on souligne une fois de plus l'importance de l'accompagnement professionnel !



Selon les experts, les masques buccaux actuels ne sont pas adaptés au sport. Au repos on inspire environ 5 à 7 litres d'air par minute, pendant un effort on passe à 50 à 100, voire 150 litres. Une partie importante de cet air sera expirée par les côtés du masque buccal et va donc quand même se retrouver dans l'air ambiant. Vous prenez les transports publics ? Dans ce cas, un masque buccal est obligatoire !

www.fitness.be

FITNESS.BE
#FitnessContreCorona

LE CORONAVIRUS

Important à savoir lorsqu'on reprendra le fitness bientôt.



Les infrastructures de fitness sont particulièrement bien placées sur le plan opérationnel pour créer rapidement un environnement où les pratiquants peuvent faire du sport et de l'exercice en toute liberté et en toute sécurité, tenant compte de la règle de 1,5 m.



Chaque club de fitness est aménagé différemment. Dans certains établissements les différents appareils sont installés dans des zones distinctes et la distance de sécurité est assurée par la taille des appareils. Si ce n'est pas le cas, par exemple lorsque des tapis de course sont installés l'un à côté de l'autre, la sécurité peut être garantie en plaçant un appareil sur deux hors service..



Informez les clients lorsqu'ils entrent dans le club de fitness. Intervenez lorsque vous voyez quelqu'un enfreindre une règle. Tout le monde peut commettre une erreur, mais nous devons nous entraider à respecter les règles !

www.fitness.be

FITNESS.BE

WELLNESS & HEALTH

MESURES DE PRÉCAUTION CORONAVIRUS



À l'entrée,
il est obligatoire d'utiliser
le gel/savon désinfectant
ou de vous laver les mains.



Utilisez
votre propre serviette
pendant le sport.



Gardez une distance
minimale de 1,5 mètre
par rapport aux autres sportifs
et à nos professionnels.



Le contact physique
est strictement interdit.



Vous aurez uniquement accès
au centre pendant le bloc horaire
qui vous a été imparti.



À la fin de votre séance,
quittez immédiatement
le centre afin de permettre à
une autre personne de faire du sport.



Nettoyez et désinfectez
les appareils au début
et à la fin de l'exercice.



Nettoyez et désinfectez
également les matériaux
avant et après utilisation.



1 PERSONNE
Les toilettes ne peuvent
être utilisées que par
une personne maximum à la fois.



Il n'est pas possible d'utiliser
nos vestiaires, douches, saunas,
piscine et autres facilités similaires.



Notre espace restauration
reste fermé.



Vous pouvez apporter votre
propre bouteille d'eau/boisson
énergétique et en boire pendant
l'entraînement, mais pas dans
notre espace restaurant.



Lorsque vous entrez
et quittez club,
gardez une distance suffisante
par rapport aux autres sportifs.



Les paiements
ne sont possibles
que via Bancontact
ou domiciliation.



Suivez les instructions
de nos professionnels
à tout moment.



Restez à la maison
si vous vous sentez
malade.

Si nous respectons ensemble ces meSures de précaution, chacun pourra pratiquer le sport de manière sûre et responsable et nous pourrons vous accompagner en toute sécurité. Ensemble, nous prenons soin de notre santé.

MERCI POUR VOTRE COMPRÉHENSION ET VOTRE COOPÉRATION !

Fitness.be

Belgische Beroepsvereniging voor de Fitness en Wellnessindustrie vzw
Antwerpse Steenweg 19 9080 Lochristi
info@fitness.be 092325036

ANNEXE

Quelques photos du projet pilote à Fitopia Edegem le 22.04.2020

